



PRÉFET DU RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
de la protection des populations

Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement
Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

Lyon, le 16 FEV. 2022

Dossier suivi par : Max LEYDIER
Tél : 04 72 61 37 84

Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques CoDERST

ORDRE DU JOUR

de la réunion du lundi 28 février 2022



I. 14H00 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

II. INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

UD DREAL

1) 14H05 – KAPP - 15 rue de l'Industrie – ZI les Vallières 69530 BRIGNAIS : servitudes d'utilité publique relatives à la parcelle cadastrale BA 125 ;

III POLICE DES MINES

DREAL SEHN

2) 14H20 – ELM – skatepark du parc de Gerland – 69007 LYON : demande de permis d'exploiter et d'autorisation d'ouverture de travaux miniers pour l'exploitation d'un gîte géothermique basse température pour la création d'une centrale de production de froid au niveau du bâtiment du « skatepark » dans le parc de Gerland.

Le Préfet,

Le ~~Sous~~-préfet,
Secrétaire général adjoint

Julien PÉTROUDON

MANDAT

Je soussigné (e) M. _____, membre titulaire du CoDERST du Rhône, après m'être assuré(e) de sa présence, donne mandat à :

- Mme, M.
- Mme, M. le représentant de

afin de me représenter lors de la séance du CoDERST du lundi 28 février 2022

Fait à _____, le _____
Signature

**Mandat à retourner soit par courrier ou voie électronique à la DDPP :
Direction départementale de la protection des populations– SPE1
245, rue Garibaldi – 69003 LYON / ddpp-pe@rhone.gouv.fr**